

Déclaration liminaire de la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris au CSA du 26 mars 2026

Monsieur le Directeur d'Académie, Madame la Secrétaire Générale, chers collègues membres du CSA,

Actualité oblige, nous commencerons par évoquer les élections municipales. Les résultats du premier tour sont marqués par un désengagement massif des électrices et électeurs face à la question politique, même en proximité, et en certains endroits par une polarisation forte. Le haut niveau d'abstention est sans doute en partie l'un des modes d'expression politique d'une forme de lassitude, d'un sentiment d'abandon alors que nombre de nos concitoyens et concitoyennes ont l'impression de rester impuissants face à des situations de vie inextricables, face au constat d'une forme de recul des services publics de proximité, et des services publics tout court.

Ces mêmes constats amènent une part grandissante des électeurs et électrices à voter pour des listes d'extrême droite, soit parce qu'ils et elles sont acquis au projet politique discriminatoire et fondé sur le rejet de la figure de l'étranger, soit parce qu'ils et elles sont hélas indifférents ou inconscients face à la volonté de mettre en œuvre la préférence nationale dans de nombreux domaines de la vie sociale, politique et économique. Pour la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, notre démocratie est donc en danger, et nous ne pouvons rester les bras croisés. Lors des prochaines échéances électorales, nous continuerons à agir, à dialoguer pour convaincre les citoyens et citoyennes de refuser que leur quotidien soit dicté par des élus qui prônent l'inégalité des droits au détriment de la solidarité.

Pour la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Paris, c'est aussi à l'État d'apporter des réponses à la population, et en particulier à celles et ceux qui vivent des situations de fragilité, de précarité. L'État devrait apporter des réponses avec des services publics renforcés et efficaces. Au lieu de cela, le démantèlement se poursuit laissant place à l'isolement, à la débrouille, à la division. Notre système éducatif n'y échappe pas et la suppression des moyens qui fragilise encore davantage l'École publique contribue à la défiance de nos concitoyennes et concitoyens.

Concernant les moyens de rentrée dans le second degré, nous déplorons que les économies budgétaires dégradent notre système éducatif dont les objectifs passent au second plan. Répondre à la logique des économies budgétaires devient la priorité du gouvernement : les suppressions de postes sont en totale contradiction avec une politique d'éducation qui permettrait de mieux accompagner tous les élèves pour qu'ils et elles progressent dans l'acquisition des connaissances et compétences attendues au fil de la scolarité. Jusqu'où le gouvernement compte-t-il supprimer des postes, faire des annonces, ne pas les respecter et poursuivre une pseudo politique éducative sans moyens ? Les heures allouées pour les groupes de niveaux s'évaporent, alors qu'on nous en avait promis le maintien... Des effectifs de classes en lycées augmentent, dépassant fréquemment la barre des 30 voire 35 élèves.

Les conditions d'enseignement se dégradent depuis plusieurs années, parce que le ministère n'a jamais pris et ne prend toujours pas la mesure des besoins : des effectifs de classes allégés, des personnels de vie scolaire, de santé et de service social en nombre suffisant pour les 12 580 000 élèves et apprentis, des moyens médicaux-éducatifs permanents pour la mise en œuvre de l'École inclusive, là où c'est nécessaire. Au lieu de mettre à profit la baisse démographique pour diminuer les effectifs par classe et améliorer les conditions de mise en œuvre de l'École inclusive, les conditions d'apprentissage des élèves et donc leurs résultats, renforcer les équipes éducatives et de santé scolaire, les équipes

administratives, les responsables politiques font tout le contraire ! Certainement parce que celles et ceux qui nous gouvernent n'ont pas idée de ce qu'est l'enseignement en 2026, de ce qu'est un élève en 2026, des besoins réels de notre système éducatif au XXI^e siècle.

Il est aussi utile de rappeler ici que depuis 2017, c'est pratiquement 10 000 postes qui ont été supprimés dans le second degré. Alors que le secondaire accueille 250 000 élèves de plus par rapport à 2018, le nombre d'enseignants y est en fort recul. Alors que les missions qui leur sont dévolues n'ont cessé de croître, le nombre d'heures d'enseignement par élève a diminué et les effectifs de classe se sont alourdis, aussi bien en collège qu'en lycée.

Les dynamiques actuelles conduisent à accentuer l'écart déjà grandissant de composition sociale des classes de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat. Alors que le pouvoir exécutif avait renoncé à imposer des contraintes plus fortes à l'enseignement privé sous contrat en 2023, sans régulation en termes d'obligation faite à des établissements qui ne fonctionneraient pas sans financements publics, et en termes d'ouvertures et fermetures de divisions, le risque d'un effacement de l'enseignement public sur Paris n'est pas uniquement une hypothèse théorique. La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques demande donc une régulation beaucoup plus forte des moyens alloués à l'enseignement privé sous contrat, et un soutien budgétaire plus clair à l'enseignement public, afin d'en assurer l'accessibilité à toutes les familles. La mixité sociale et scolaire au sein des collèges et lycées est aussi un enjeu démocratique et de construction de la cohésion sociale.

Suite aux groupes de travail auxquels nous avons assisté la semaine dernière pour étudier les TRMD des établissements, nous souhaiterions revenir ce matin sur plusieurs points qui nous ont semblé très préoccupants. Nous vous alertons régulièrement sur les difficultés croissantes que rencontrent nos jeunes collègues à leurs débuts, et sur la nécessité de les placer dans les meilleures conditions possibles pour effectuer leur année de stage. Or, nous avons noté plusieurs berceaux de stagiaires, et parfois jusqu'à 4, dans des établissements classés REP, ou s'ils ne le sont pas, dont nous savons que les conditions d'enseignement y sont particulièrement difficiles. Cela risque de les décourager et de les démotiver, voire de les pousser à la démission. C'est pourquoi, nous vous demandons à nouveau de réexaminer et de modifier, en accord avec les IPR, les situations que nous vous avons signalées en GT.

De plus, les fermetures de classes entraînent des baisses de DHG donc des suppressions de postes et la multiplication de BMP, parfois avec très peu d'heures à effectuer dans un établissement, nous avons pu le constater, ce qui contraindra le collègue à se déplacer plusieurs fois dans la semaine pour un groupe.

Cela nous pose problème à plus d'un titre : tout d'abord une équipe pédagogique composée de plusieurs BMP et stagiaires sera plus instable et ne permettra pas de mener à bien sur la durée des projets pédagogiques et actions éducatives pour les élèves.

Ensuite, les collègues dont les postes seront partagés entre 2 voire 3 établissements verront leurs conditions de vie et de travail se dégrader fortement, entraînant parfois des temps-partiels subis, avec les baisses de salaires inhérentes et une précarisation croissante, surtout chez les collègues femmes.

Inversement, que penser du nombre parfois indécent d'heures supplémentaires absorbées par les collègues, en particulier dans les lycées professionnels, mais pas uniquement ? Comment peut-on enseigner correctement et mener à bien toutes les missions qui nous incombent en ayant autant de classes en responsabilité ? Nous concevons que pour permettre une meilleure répartition des services et pour faire face à la crise économique actuelle, il puisse être nécessaire d'accepter une ou deux heures supplémentaires par collègue. Au-delà, nous demandons la création de postes, lorsque cela est possible, ou des BMP plus importants.

Nous continuons, d'autre part, à assister impuissants à la disparition progressive, année après année, des postes d'Allemand (les autres langues dites à faible diffusion ayant quasiment disparu des TRMD en tant que chaires), nous déplorons cet appauvrissement de l'offre linguistique, qui entraîne une uniformisation des formations très regrettable. Dans le même ordre d'idée, plusieurs collèges de Paris, parmi les moins attractifs ne proposent plus à leurs élèves la possibilité de suivre des cours de Latin ou de Grec. Les postes de Lettres Classiques ont été remplacés par ceux de Lettres Modernes, cela nous semble très grave symboliquement et symptomatique de ce renoncement à l'exigence linguistique et à la culture des langues antiques. Cela fera inévitablement le jeu de l'enseignement privé en encourageant encore davantage la fuite de certaines familles et l'évitement de ces établissements, dans lesquels la mixité scolaire et sociale ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. Nous ne pouvons pas accepter cela sans réagir.

Comme chaque année, nous vous demandons également une attention particulière pour les collègues, dont le poste disparaît en raison d'une mesure de carte scolaire. C'est le cas cette année de plusieurs collègues de mathématiques par exemple, à cause de la disparition des heures des groupes de niveau.

Pour les collègues du lycée Rabelais qui vont subir une mesure de carte scolaire, nous demandons que leur bonification soit garantie pendant deux ans, à l'instar de ce qui avait été fait pour les personnels ayant perdu leurs postes au moment de la fermeture de 7 établissements parisiens, il y a 3 ans. Nous déplorons d'ailleurs cette disparition du seul lycée public du 18^e arrondissement, un précédent très préoccupant et regrettable.

Nous craignons que le mouvement intra soit encore plus compliqué cette année et que le nombre de TZR continue à croître, éloignant davantage la possibilité d'obtenir un poste, même après plus de 10 ans de service dans l'académie pour certaines disciplines. Que conseiller aux collègues qui nous contactent ?

Evoquons à nouveau pour finir la situation des lycées professionnels, dans lesquels les postes vacants ne trouvent pas preneurs et finiront par être occupés par des contractuels, peu ou pas formés, encore des personnels en situation de grande précarité, dans des établissements où le public requiert justement des enseignants et enseignantes expérimentés et chevronnés. Comment cela pourrait-il bien fonctionner ?

Pour l'ensemble de ces raisons, la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris appelle tous les personnels à se mobiliser le mardi 31 mars, pour dénoncer les suppressions d'emplois et les conséquences désastreuses sur les conditions de travail.

Pour poursuivre sur un tout autre sujet qui nous également occupe beaucoup en ce moment, nous tenons à nouveau à évoquer nos vives inquiétudes concernant l'avenir du GRETA Metehor et de ses personnels. Rappelons que nous avons sollicité une audience auprès de Madame la Rectrice, de Monsieur le Secrétaire général de la région académique d'Île-de-France, de Monsieur le Directeur de l'académie, de Madame la Secrétaire générale et de Monsieur le DRAFPIC, sans aucune réponse depuis le 6 novembre. Quelles que soient les solutions envisagées par la direction académique, nous souhaiterions que les organisations syndicales y soient associées. Nous demandons qu'un planning de groupes de travail soit mis en place pour expertiser les différentes possibilités de soit mis en place pour expertiser les différentes possibilités de sortie de crise.

La CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris vous remercie pour votre écoute et pour l'intérêt porté à ses remarques et revendications.

